

# Des envahissantes à Savièse

Les envahissantes-là n'ont rien d'exotique. Il s'agit de plantes qui viennent d'une autre partie du globe, d'un autre continent. Elles ont été introduites en Europe volontairement ou accidentellement. La «Liste noire» suisse comporte 20 plantes exotiques qui représentent une menace pour la santé, l'environnement et l'économie. Quelques-unes sont installées à Savièse. Par leurs grandes dimensions, leurs multiplications facilitées et leurs floraisons remarquables, elles ont tout pour plaire. Et pourtant, il vaudrait mieux s'en méfier! Les envahissantes se développent rapidement sans être inquiétées par leurs prédateurs naturels, leurs maladies ou leurs parasites qui n'ont pas voyagé avec elles. Dans tous les cas, il faut éliminer les déchets des plantes envahissantes par incinération; le compostage est à éviter. Un traitement chimique est nécessaire. Avant d'entreprendre des travaux d'arrachage, il est préférable de bien se renseigner auprès de spécialistes. Les particuliers qui déver-



Ambrosie au mois de mai

sent sauvagement du matériel végétal potentiellement «contaminé», en forêt ou dans les talus saviésans, devraient être amendés. Une décharge a été signalée par exemple le long de la route du Crou.

Si les trois premières plantes présen-

vement atteinte à notre santé.

Le **buddléia de David** est ainsi nommé en hommage au botaniste anglais Adam Buddle (\*1660) et au missionnaire français Armand David qui le découvrit en Chine en 1869. Il est surnommé arbre aux papillons parce que ceux-ci sont attirés par le nectar des fleurs; cependant, l'arbuste n'offre pas de nourriture à leurs chenilles qui n'apprécient pas ses feuilles. Le buddléia d'ornement est importé en Europe vers 1893. De juillet à août, de magnifiques inflorescences violet foncé à lilas (variété à fleurs blanches) attirent notre regard. Chaque plante produit 3-8 millions de graines dispersées par le vent. Introduit il y a plus d'un siècle,



Feuilles de la berce du Caucase, St-Germain, avril 2006

tées étouffent les végétaux indigènes et posent des problèmes de diversité biologique, dont on ne saisit malheureusement pas toujours l'importance, les deux dernières portent gra-

le buddléia s'est échappé des jardins et, depuis quelques années, il envahit la nature, compromettant la biodiversité. Il est souhaitable de ne plus planter cette espèce dans son jardin!



Floraison de la berce du Caucase, St-Germain (photo M. Mounir)

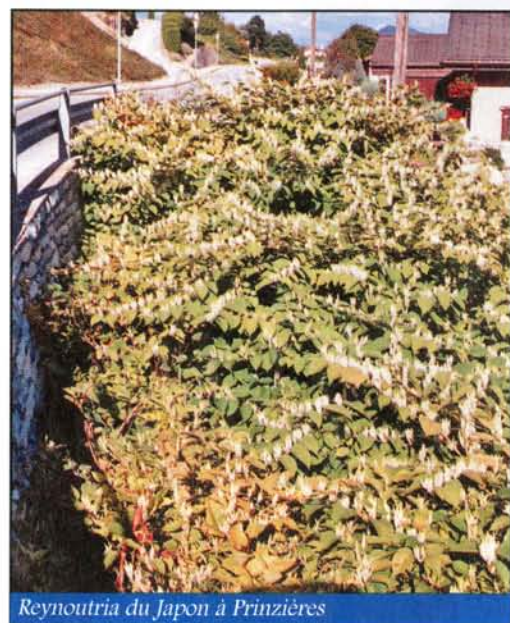


Si elle y est déjà, il faut couper les fleurs avant l'apparition des graines. Les jardinerie et les grandes surfaces ne devraient plus mettre en vente le buddléia.

En Europe, la **renouée ou reynoutria du Japon** a été introduite vers 1825 comme plante ornementale. Elle peut atteindre 1-3 mètres de hauteur et affectionne les bords des cours d'eau et les talus. Elle fleurit de juillet à septembre. L'hiver, elle survit grâce au rhizome qui, lorsqu'il devient visible, a déjà colonisé une surface de 7 mètres de diamètre. Un petit fragment de tige ou de racine suffit à propager



Buddléia, école de Granois



Reynoutria du Japon à Prinzières

la plante qui croit rapidement et empêche par son envahissement le développement des plantes indigènes. Les rives de la torrentière du Gourgoule en sont infestées.

D'août à octobre, le **solidage du Canada** offre de très belles fleurs jaune or sur des tiges pouvant atteindre 2,5 mètres. Arrivé d'Amérique du Nord au 19<sup>e</sup> siècle, il colo-

nise maintenant de grands espaces, en clairière ou au bord des chemins, au détriment des indigènes. Chaque plant produit 20'000 graines emportées par le vent; le rhizome est aussi un moyen très efficace de propagation. Dans nos jardins, comme pour le buddléia, il faut couper les fleurs avant la montée en graines. A Lentine, le solidage est en extension.

Les espèces de renouée et de solidage citées ne sont pas aisées à déterminer; elles peuvent être confondues avec deux espèces cousines, la renouée de Sakhaline et le solidage géant, qui sont pour l'instant moins fréquentes, mais posent cependant les mêmes problèmes.

La **berce du Caucase** a été introduite à Genève en 1890 par deux

botanistes. La première année, elle ne forme que de grandes feuilles. L'année suivante, de juillet à septembre, elle développe de magnifiques ombelles à plus de 3 mètres du sol. Une seule plante produit 100'000 graines qui sont facilement disséminées par le vent et par l'eau. De plante ornementale, admirée pour son gigantisme, elle passe maintenant au statut de véritable peste à combattre. Plante dangereuse, elle produit une toxine qui, sous l'effet du soleil, provoque de douloureuses brûlures de la peau; les lésions apparaissent deux à cinq jours après le contact avec la sève. Les poils sur les feuilles peuvent aussi déclencher une photosensibilisation: ne touchez donc jamais la plante sans être muni de gants! Traitez chaque plante avec un herbicide de contact et éliminez les déchets par incinération!

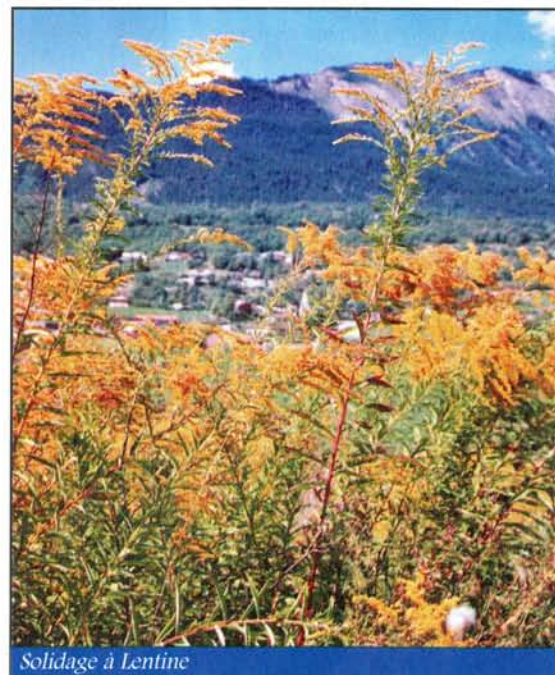
L'**ambroisie** a été introduite en Europe accidentellement d'Amérique du Nord à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Dès l'an 2000, elle est recensée en Suisse (Genève et Tessin). Elle fleurit de juillet à octobre et libère, avec un pic en août, un pollen très allergisant qui provoque de graves problèmes respiratoires, oculaires et cutanés. Le contact de la peau avec l'inflorescence (épis de petites fleurs verdâtres) est donc à pros-

crire. Une plante produit au moins 3000 graines. Certains sachets de graines destinées à la nourriture hivernale des oiseaux sont malheureusement contaminés de graines d'ambroisie qui peuvent subsister 40 ans dans le sol avant de germer. Il est indispensable de surveiller les abords de la mangeoire installée dans votre jardin et d'arracher impérativement les plantes avant la floraison! Éliminez-les par incinération. Les nouveaux foyers d'ambroisie doivent être annoncés au Service cantonal de l'Agriculture à Châteauneuf (027 606 76 00).

Il n'est pas possible de donner ici les caractéristiques botaniques de chaque plante. Sur internet, le lien [www.cps-skew.ch/francais/liste\\_noire.htm](http://www.cps-skew.ch/francais/liste_noire.htm) apporte renseignements, photos et suggestions de plantes ornementales de substitution.

L'invasion a commencé à Savièse; elle est à prendre au sérieux par la population et par les autorités. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour (ré)agir!

Anne-Gabrielle Bretz-Héritier



Solidage à Lentine